La dimension sociale de l'aménagement du territoire : en prendre conscience et agir en consequence

Autor(en): **Meylan, Pierre**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale**

Band (Jahr): **- (2000)**

Heft 1

PDF erstellt am: **30.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-957298

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La dimension sociale de l'aménagement du territoire: en prendre conscience et agir en consequence.

Le numéro 4/99 de *collage* a mis en lumière une facette importante de la discipline trop souvent ignorée ou mal comprise des urbanistes et des aménagistes. Les exemples évoqués au travers des différents articles et interviews ont montré que la portée sociale de leur travail constitue une réalité. Parler de cette réalité contribue à faire évoluer les mentalités des professionnels du territoire en les sensibilisant aux préoccupations sociales et, par là même, à diriger dans ce sens leur réflexion et leurs interventions.

Pierre Meylan
architecte – sociologue
PLAREL, Lausanne

Perçue de manière contrastée par les aménagistes et les urbanistes, la composante sociale de leur métier donne parfois lieu à certaines réticences ou incompréhensions de leur part. Une telle attitude s'explique en partie par la perception consensuelle et souvent connotée qu'ils accordent aux «questions sociales». En effet, celles-ci sont toujours assimilées aux marges de la société ou aux groupes sociaux défavorisés (les exclus à savoir les étrangers, les chômeurs, etc.). Ainsi, ils considèrent ces préoccupations comme extérieures à leur cahier des charges. Pourtant, la portée sociale de l'aménagement du territoire n'est pas réductible à ces catégories et embrasse un champ d'action qui influe sur le mode de vie de chacun d'entre nous.

Conscientes ou non, mesurées ou ignorées, les incidences sociales de leur travail sont pourtant bien réelles, ce dernier influant, le plus souvent, sur le fonctionnement, voire l'organisation d'une partie de la société. La clé d'une telle affirmation tient essentiellement à l'échelle d'intervention propre à la discipline: le territoire. Le territoire est une structure complexe qui ne peut pas être réduite à ses seules composantes physiques, bâties ou administratives dont la gestion pourrait se réaliser en faisant totalement abstraction de la dimension humaine. Les mesures «concrètes» d'aménagement du territoire constituent une modification de l'une ou l'autre des composantes du lieu dont les implications se répercutent, le plus souvent, sur un ou plusieurs groupes

Genève, Mai 1986 (photo: Interfoto, Editions d'En-Bas).

sociaux. Comment ignorer, par exemple, l'impact social – ou plus précisément l'impact sur les modes de vie d'un groupe social particulier – d'un changement de politique de zoning ou de l'application de mesures concrètes préconisées par un plan directeur comme la suppression d'une ligne de transport, la création d'une école ou l'aménagement d'une place de village ? Ce sont sous de tels cas concrets que se cachent les véritables enjeux sociaux de l'aménagement du territoire (l'habitat, la mobilité, la formation, l'interculturalité, etc.).

Aujourd'hui, – et l'article de Jean-Daniel Rickli l'a bien illustré – les groupes sociaux concernés par la nouvelle question sociale se modifient parallèlement à l'évolution de notre société. Ils sont de moins en moins identifiables car la structure sociale se complexifie, les problèmes changent. Dans ce contexte, l'aménagement du territoire a son rôle à jouer et se doit, avant tout, d'identifier mais surtout d'évaluer les impacts sociaux de ses interventions. Cette démarche consistant à remettre l'homme aux centre de ses préoccupations ne réside pas seulement dans l'amélioration ou dans le développement de nouveaux outils mais dans un changement radical d'état d'esprit, de vision sur les hommes et leur milieu.

Le numéro 4/99 a montré que les exemples ne manquent pas et qu'une telle approche soulève de bonnes questions qui débouchent sur des solutions efficaces. Ainsi, la participation de la population comme élément déterminant à la spécification des besoins sociaux et aux prises de décision consiste en une priorité à laquelle il faut répondre de manière équitable.

Les articles du dernier numéro de *collage* ont permis de dresser un bref éventail des nouvelles stratégies mises en place par certaines villes pour répondre à cette priorité. Par exemple, dans le cadre du projet de réhabilitation du quartier de Haute Roche d'une commune de l'agglomération lyonnaise, Mme Claude Rousseau (chef de projet) a insisté sur la polyvalence des professionnels de la maîtrise de l'œuvre, condition essentielle pour assurer les contacts avec les habitants du quartier ainsi que la transparence des procédures liées au projet. Pour le réaménagement de ses espaces public, la ville de Lausanne a, quant à elle, créé différents postes de délégués (aux piétons, à la jeunesse, etc.) pour garantir le dialogue avec la population. Dans le même esprit, le Service pour le développement urbain de la ville de Zurich associé au département des affaires sociales a créé un poste de négociateur de quartier pour gérer le développement du quartier Zentrum Zurich Nord. Ces personnes ont pour mission de mettre en réseau les différents acteurs, d'intéresser la population aux projets et d'assurer un certain équilibre entre les intérêts en jeu. Comme l'a bien illustré Serge Terribilini dans son article, la création de tels postes est d'autant plus importante qu'un processus participatif est difficilement égalitaire en raison de la complexité de la structure sociale et des ressources à disposition qui varient en fonction du statut des groupes sociaux concernés.

La bonne volonté des urbanistes et les différents instruments en leur possession ne sont pas toujours suffisants pour faire face aux implications sociales des problèmes abordés. Il est donc important de chercher de nouvelles solutions mais également de travailler avec d'autres partenaires dans l'intention de créer une équipe pluridisciplinaire apte à couvrir un large champ d'intervention et à mieux répondre aux questions posées. C'est dans cet esprit que l'administration communale de la ville de Lausanne a repensé sa structure de décision en matière de politique de l'aménagement urbain en réunissant les représentants des différents services communaux et des responsables de la vie enfantine, de centres de loisirs ou scolaires (voir l'entretien avec Mme Silvia Zamora, directrice des travaux de Lausanne).

Sans faire des urbanistes des experts de la question sociale, il est essentiel pour l'avenir de la profession que cette facette du métier ne soit plus considérée comme l'apanage d'autres spécialistes. Les professionnels du territoire doivent être en mesure de prendre conscience des incidences de leur travail sur la communauté. Les différentes applications allant dans ce sens – présentées dans le numéro 4/99 – sont rassurantes au même titre que l'intérêt ou la curiosité que suscite ce thème. Ces sentiments laissent entrevoir une évolution salutaire de la discipline qui ne se contente pas d'une planification et d'actions détachées des préoccupations humaines. ■